

L'ajournement

De longues recherches, consultations et discussions m'ont amenée à la triste conclusion que non seulement les Canadiennes sont exclues de la stratégie d'emploi du gouvernement fédéral, mais elles sont subtilement expulsées de la main-d'œuvre active. Cette conclusion est d'autant plus douloureuse qu'elle signifie qu'on doute encore du droit des femmes au travail. Après dix ans d'études approfondies, de recherches concluantes et de recommandations innombrables, telle est la situation.

Voici ce qu'elle a ajouté et qu'on peut lire page 3:

Mais il est consternant de constater que les déclarations officielles faites en période de crise rendent les femmes responsables du taux de chômage bien qu'elles soient les premières touchées. Elles servent donc de bouc émissaire et de prétexte pour justifier une inaptitude chronique à redresser la barre de l'économie.

Elle a ensuite posé deux questions auxquelles le ministre de l'Emploi et de l'Immigration n'a pas encore répondu et qui sont les suivantes:

Comment se fait-il qu'on n'ait pas pris la peine de consulter le Conseil consultatif de la situation de la femme avant de décider d'exclure les femmes de la stratégie d'emploi? Un conseil consultatif est-il un ornement politique? Y a-t-il des femmes qui participent aux groupes de travail régionaux chargés de conseiller les groupes d'étude sectoriels de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada?

Voici la question posée à la page suivante:

Pourquoi ne tient-on jamais compte d'elles au moment de l'élaboration des politiques?

● (2215)

Elle parlait alors du rôle de la femme. Dans la dernière partie de ses remarques, elle a dit:

Si le gouvernement ignore quels sont ses propres objectifs ou s'il ne nous en informe pas, pour notre part, nous savons quels sont les nôtres: le droit des femmes à la formation, à l'emploi et à la mobilité professionnelle sur un pied d'égalité avec les hommes.

Puis, vient cette autre question:

Le gouvernement reconnaît-il notre rôle à titre de Conseil consultatif de la situation de la femme ou va-t-il tenir compte de notre avis uniquement dans des situations de crise?

Je veux rappeler à tous les députés que la présidente du Conseil consultatif n'a pas fait ces critiques à la légère. Elles font suite à de nombreux commentaires et déclarations officiels qui ont été faits ces dernières années. J'en citerai trois ou quatre que j'ai en ma possession ce soir. Les députés se souviendront que le 10 avril 1978, le ministre des Finances (M. Chrétien) a dit ceci dans son exposé budgétaire:

Un important facteur de croissance de notre population active est le nombre de femmes qui travaillent. Depuis 1970, leur nombre est passé de 1.9 à 2.7 millions, ce qui représente une hausse de plus de 40 p. 100.

Puis, le 8 septembre 1978, l'explication de l'annonce faite par le Président du Conseil du Trésor (M. Andras), la célèbre déclaration commune Chrétien-Andras, dont voici un extrait:

La forte augmentation du nombre d'emplois a été neutralisée par l'accroissement rapide de la population active causée par la proportion de plus en plus élevée des femmes et des jeunes à la recherche d'un emploi. Ainsi, le taux moyen de chômage a été de 8.5 p. 100 pendant la première moitié de l'année, bien qu'il soit descendu à 8.4 p. 100 en juillet.

Puis, les commentaires du premier ministre, d'abord à l'émission «Question Period» du 8 septembre 1978 au réseau CTV, dont voici un extrait:

Il y a trois ans, environ 36 p. 100 des femmes faisaient partie de la population active, et cette proportion est maintenant de 42 p. 100... On constate le même phénomène chez les jeunes... Vous savez, nous créons des emplois, et je crois que nous y réussissons bien, mais je dois admettre qu'à cet égard, nous ne pouvons suivre le rythme de l'arrivée des nouveaux travailleurs sur le marché du travail.

[M. MacDonald (Egmont).]

Enfin, au terme de l'année, le 28 septembre 1978, au cours d'un entretien avec Bruce Phillips au réseau CTV, le premier ministre a déclaré:

... la main-d'œuvre active augmente à cause de l'immigration au Canada, et à cause de ce que l'on appelle le taux de participation, c'est-à-dire que le pourcentage de jeunes et de femmes qui veulent travailler est beaucoup plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était il y a 10 ou 15 ou 20 ans.

Les gens veulent entrer sur le marché du travail, et ils se voient répondre qu'il y aura 8 p. 100 de chômeurs.

Puis, le solliciteur général, M. Blais, a dit le 29 janvier 1979, lors d'un symposium international sur la délinquance féminine:

En outre, les plus grandes possibilités offertes aux femmes sur le marché du travail ont entraîné plus d'occasions de se livrer à une gamme plus diversifiée d'activités criminelles.

S'il subsistait quelque doute sur le sentiment du Conseil consultatif ou des six autres organismes parallèles, ce doute aurait dû être dissipé le 29 janvier, quand le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a reçu des six organismes provinciaux et du conseil fédéral une lettre ou l'on lisait ceci:

Monsieur,

Lors d'une réunion spéciale tenue à Toronto le 26 janvier 1979, les chefs des conseils consultatifs de la situation de la femme au Canada, représentant la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec, l'Ontario et la Saskatchewan, ont appuyé à l'unanimité la déclaration d'Yvette Rousseau qui affirme que non seulement les femmes canadiennes sont exclues des stratégies d'emploi proposées par le gouvernement fédéral, mais qu'elles sont subtilement évincées de la population active.

Ce passage de même que la longue lettre qui expose en détail les craintes que ressentent ces groupes et les questions qu'ils se posent, devrait éclairer le gouvernement sur la situation qu'il a créée en attaquant subtilement et parfois pas trop subtilement les droits des femmes à faire partie de la population active.

D'autre part, un rapport récent de l'Institut de recherche C.D. Howe cité par Don McGillivray dans un de ses articles, affirme ceci:

Qu'arrivera-t-il à l'économie du Canada si la proportion de femmes qui prennent des emplois rémunérés reste aussi forte que ces deux dernières années?

Les pessimistes y voient une nouvelle source de chômage. Les optimistes une stimulation à la croissance économique.

Ce que nous voulons, c'est que le gouvernement admette plus ouvertement que toutes les femmes ont le droit de revendiquer l'égalité absolue sur le marché du travail.

Mlle Aileen Nicholson (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, mon préopinant ainsi que le président du Conseil consultatif de la situation de la femme se soucient réellement de la place qui revient aux femmes au sein de la population active. Je pense toutefois qu'ils ont mal interprété certaines déclarations gouvernementales. Ce que certains ministres ont dit, comme le député l'a d'ailleurs rappelé, c'est que le nombre de femmes au sein de la population active a terriblement augmenté. C'est un fait. Ce n'est pas une critique; c'est un fait dont je me réjouis. Je suis certes d'accord avec lui et avec la façon très positive dont l'Institut C.D. Howe conçoit la situation, souligne la participation et les possibilités offertes au pays. Mais, à court terme, la hausse très rapide de la population active, attribuable aux jeunes et aux femmes, nous oblige à créer beaucoup plus d'emplois rapidement.